

C'est trop
... INJUSTE!

Le PLR au fond du caquelon

La propagande électorale a quelque chose de bien. Elle fait parfois causer, souvent rigoler et rarement réfléchir. Les affiches des candidats aux prochaines élections communales de la ville de Fribourg n'échappent pas à la règle. Une grande originalité est semble-t-il de rigueur cette année. Il y a, par exemple, les prétendants socialistes qui se mettent en scène sur une chaise rouge. Et puis, il y a ceux qui préfèrent se singulariser en misant sur le

pittoresque. Comme les libéraux-radicaux qui font montre d'une excentricité authentique et tout helvétique en faisant poser leurs cinq candidats au Conseil communal dégustant une délicieuse fondue. Avec ce slogan aguicheur: «Cessez de brasser, agissons!» Il fallait oser y penser. Qui va perdre le premier son petit bout de pain au fond du caquelon? Quel sera le gage? Un aller-retour sur l'avenue de la Gare via le sens unique? SSC

En retard le 28 février?

Les délégués du PDC cantonal se sont réunis jeudi soir à Neyruz en assemblée, afin de donner leurs mots d'ordre en vue des votations fédérales du 28 février. La presse est évidemment conviée à ce genre de raout. Mais le président du parti, André Schoenenweid, semble avoir la tête ailleurs en ce moment. Il n'a envoyé l'invitation aux médias que le jour même de la réunion, en fin de matinée. Mieux vaut tard que jamais, bien sûr. Mais cela ne fait tout de même pas très sérieux. A défaut de penser aux journalistes, André Schoenenweid ne pouvait pourtant pas oublier la date de ce scrutin: il est candidat au Conseil communal de Fribourg. Or les élections auront précisément lieu le 28 février. Espérons pour lui qu'il ne sera pas aussi en retard ce jour-là. FM

MÉMENTO

GRAND FRIBOURG

> **MESSE CHANTÉE** «Laetetur cor meum» interprétée par l'Ensemble grégorien de la cathédrale (dir. P.-G. Roubaty), orgue Nicolas Viatte. Cathédrale Saint-Nicolas, **dimanche** 10h15.

> **JOB-INFO** Forum sur les professions universitaires et para-universitaires. Plus de 100 conférenciers présenteront différents métiers aux étudiants des collèges fribourgeois. Université de Péroles 2, 1^{er} étage, bd de Péroles 90, **lundi et mardi** dès 8h.

SUD

> **«50 NUANCES DE CŒUR»** Concert du Chœur mixte de Vuisternens-dvt-Romont (dir. et piano: Léo Chevalley). Café de l'Union, **La Joux**, 20h15. Entrée libre.

> **NÉ POUR LIRE** Projet national d'éveil à la lecture et aux livres pour les tout-petits et leurs parents. Bibliothèque publique de la Veveysse, **Châtel-St-Denis**, **lundi**, 9-11h.

RECTIFICATIF

UNE VOITURE ET NON UN CAMION EN CAUSE

C'est le conducteur de la voiture impliquée dans l'accident qui s'est produit jeudi sur l'A12 à la hauteur de Wünnwil qui s'est assoupi et a heurté l'arrière gauche du premier d'une lignée de trois camions («LL» d'hier), rectifie la police. Ce n'est donc pas, comme nous l'avons écrit, le chauffeur de camion qui a heurté l'avant de celui qui le précédait. De ce fait, le permis du chauffeur de la voiture a été provisoirement saisi. Et non celui du chauffeur de camion. LIB

VOTATIONS FÉDÉRALES

Le PDC comme un seul homme

ANGÉLIQUE RIME

28 février
Les délégués du Parti démocrate-chrétien (PDC) n'ont pas tergiversé au moment de se prononcer sur les quatre objets fédéraux soumis au peuple le 28 février. Jeudi soir à Neyruz, ils ont voté à la quasi-unanimité en faveur de leur initiative concernant le mariage «Pour les couples et la famille». «Elle permettra de balayer une incohérence et de renforcer le mariage et le partenariat enregistré», a souligné la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach. «Nos adversaires s'acharment à enfumer ses buts et son périmètre. Ils nous reprochent de l'utiliser comme un cheval de Troie pour ancrer le mariage hétérosexuel dans la Constitution. Ce n'est absolument pas le cas.»

Le oui a été tout aussi net pour le percement d'un deuxième tunnel routier au Gothard. Dominique de Buman, conseiller national, l'a affirmé: «Sur la durée, le coût sera à peu près similaire à celui de la seule rénovation du tunnel actuel. Sauf que la sécurité sera accrue.»

Les délégués ont balayé l'initiative de mise en œuvre de l'UDC pour le renvoi des criminels étrangers avec tout autant de détermination. Ils ont ainsi suivi l'avis du conseiller aux Etats fraîchement élu

Beat Vonlanthen. «Elle est excessive, met sous tutelle les juges, menace la cohésion sociale et contredit plusieurs principes démocratiques», a fustigé le Singinois.

Une seule voix discordante s'est élevée à l'heure des discussions sur l'initiative contre la spéculation sur les denrées alimentaires. «Je vous demande de suivre l'exemple de la section soleuroise des Jeunes démocrates-chrétiens (JDC) et de la soutenir», a tenté Edouard Perroud, membre des JDC fribourgeois. Un appel qui n'a pas fait le poids face aux arguments du député Christian Ducotterd, pour qui «l'initiative menace plus de 12 000 emplois en Suisse». L'initiative ne sera donc pas soutenue.

En prémisses à l'assemblée, le président cantonal André Schoenenweid a annoncé vouloir «capitaliser sur les bons résultats obtenus lors des dernières élections fédérales». Son objectif pour novembre: faire passer le nombre de députés de 33 à 35, voire 38, et «reprenre quatre préfectures». Et de saisir l'occasion pour préciser que l'économie n'était pas le seul sujet qui faisait l'unanimité au sein de l'alliance entre le PDC, l'UDC et le PLR pour les élections au Conseil d'Etat. «Les valeurs de solidarité que nous défendons auront aussi leur place dans la campagne.» I

Le Gruyère s'est moins exporté

BILAN 2015 • L'an dernier, les exportations de Gruyère AOP ont diminué de 420 tonnes, soit une baisse de 3,4%. Le Vacherin, lui, est en progression.



L'an dernier, il s'est exporté près de 12 000 tonnes de Gruyère AOP. ALAIN WICHT-A

MAUD TORNARE

Marquée par l'abandon du taux plancher face à l'euro, l'année 2015 a été particulièrement difficile pour les exportations de fromage suisse. Bien qu'en très légère hausse, les exportations ont souffert de la concurrence au sein de l'Union européenne où les quantités écoulées ont diminué de 1,5%, selon les chiffres publiés hier par Switzerland Cheese Marketing.

Au total, 68 459 tonnes ont été exportées dans le monde, soit une hausse de 0,3%. Cela représente des recettes de 613,7 millions de francs, en recul de 3,8%.

L'Emmentaler recule aussi

Pour le Gruyère AOP, 11 956 tonnes ont été exportées en 2015. C'est 420 tonnes de moins par rapport à 2014, ce qui correspond à une baisse de 3,4%.

L'Emmentaler AOP reste le fromage suisse le plus exporté devant le Gruyère AOP mais affiche un recul de ses exportations encore plus important avec

1331 tonnes en moins (-9,5%) tandis que le volume exporté de l'Appenzeller AOP a diminué de 3,2% (-166 tonnes). Certaines variétés fromagères ont toutefois pu consolider leur position. C'est le cas du Vacherin fribourgeois AOP en progression de 3,3% (+9 tonnes). Autres spécialités, la Tête de Moine AOP et le Tilsiter ont également vu leurs exportations augmenter.

Conforme aux prévisions

«Ces chiffres correspondent à nos prévisions», indique Philippe Bardet. Pour le directeur de l'Interprofession du Gruyère (IPG), la situation n'est pas catastrophique. «On pouvait s'attendre à pire. Si les exportations de Gruyère AOP sont globalement en progression depuis 30 ans, il y a aussi eu des années moins bonnes comme en 2010 où nous avions eu 300 tonnes en moins.»

Le pays où le Gruyère AOP enregistre le plus fort recul est la France. «C'est déjà le cas depuis quatre ou cinq ans et cela s'est ren-

forcé en 2015. On est passé de 2200 tonnes en 2010 à 1500 tonnes actuellement», indique Philippe Bardet. La concurrence du Comté et le réflexe de consommer français expliquent en partie ce recul.

Le directeur de l'IPG se réjouit toutefois de voir que le Gruyère AOP est en progression hors de la zone européenne avec 4600 tonnes écoulées, soit environ 300 tonnes de plus. «Aux Etats-Unis où plus de 3000 tonnes ont été écoulées, le record d'exportation a été atteint».

Promotion à poursuivre

Pour 2016, l'IPG entend maintenir les mesures prises en 2015, soit limiter à 97% la production de lait destiné à la fabrication du Gruyère AOP. L'Interprofession entend également continuer à déployer ses efforts en matière de promotion et de marketing. «Nous allons tout mettre en œuvre pour reconquérir les parts perdues et repasser au-dessus des 12 000 tonnes exportées», assure Philippe Bardet. I

L'enquête à nouveau relancée

DISPARITION D'ÉMILIE • L'avocat de la famille de la jeune autiste morte noyée demande au procureur général de reprendre son enquête.

MARC-ROLAND ZOELLIG

Le procureur général fribourgeois Fabien Gasser aurait-il quelque réticence à enquêter sur les méthodes de fonctionnement du home-école Les Buissonnets, mis en cause par la famille d'Emilie, la jeune autiste morte noyée dans la Sarine après avoir échappé à la surveillance du personnel de l'établissement en novembre 2013? C'est en tout cas ce que laisse entendre Nicola Meier, avocat de la famille de la jeune victime, dans les colonnes du quotidien «Le Temps».

Le corps d'Emilie, 15 ans, avait été retrouvé flottant dans la rivière trois mois après sa disparition. L'enquête ayant permis d'exclure l'intervention d'une tierce personne, le procureur général avait alors décidé de classer l'affaire. Décision contre laquelle la famille de la jeune fille avait recouru avec succès devant le Tri-

bunal cantonal, celui-ci invitant le Ministère public à réexaminer les faits sous l'angle de l'homicide par négligence ou de la mise en danger. Autrement dit, de déterminer si une éventuelle négligence de la part du personnel et/ou de la direction du home-école pouvait expliquer le drame.

Après avoir fait auditionner la directrice de l'établissement et l'éducateur stagiaire qui avait la garde d'Emilie ce jour-là, Fabien Gasser a annoncé vouloir classer une nouvelle fois l'affaire, tout en laissant à la partie plaignante un délai pour requérir des actes complémentaires. Ce que M^e Meier vient de faire, d'après ses déclarations dans «Le Temps».

Les auditions ont en effet révélé que le stagiaire avait définitivement échoué à sa formation en juin 2014, n'ayant pas le niveau nécessaire. Le jour du drame, il

accompagnait pour la première fois trois élèves dans la cour de l'établissement. Et il avait déjà «perdu» un enfant - qui avait heureusement pu être retrouvé - lors d'une précédente sortie à Montreux.

Lors de son audition, la directrice du home-école des Buissonnets a pourtant déclaré qu'au moment des faits, le stagiaire en cause était considéré comme un éducateur formé. Tous ces éléments ont conduit l'avocat de la famille d'Emilie à demander au procureur général de se montrer un peu plus inquisiteur quant au fonctionnement de l'institution.

Contacté hier par «La Liberté», Fabien Gasser confirme qu'il examine actuellement les demandes formulées par M^e Meier et qu'il rendra une décision à brève échéance. I